

Bilan Actif

	Brut	Amort.	Net au 30/06/2025	Net au 30/06/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, lic., logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Construction				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 570,00	2 249,73	9 320,27	10 973,13
Autres	98 427,72	19 937,41	78 490,31	60 001,38
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	596 434,00		596 434,00	596 434,00
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	706 431,72	22 187,14	684 244,58	667 408,51
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés	482 197,51		482 197,51	426 441,49
Autres	5 736,47		5 736,47	1 520,39
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	21 859,00	9 855,00	12 004,00	11 322,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	168 443,54		168 443,54	126 600,12
Charges constatées d'avance	3 029,91		3 029,91	2 767,07
TOTAL ACTIF CIRCULANT	681 266,43	9 855,00	671 411,43	568 651,07
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	1 387 698,15	32 042,14	1 355 656,01	1 236 059,58
TOTAL ACTIF			1 355 656,01	1 236 059,58

Copie certifiée conforme à l'original

Signé par Alexandre BÉGUÉ
Le 1 déc. 2025

Bilan Passif

	Net au 30/06/2025	Net au 30/06/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 200 000,00)	200 000,00	200 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	20 000,00	20 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	437 945,62	334 247,70
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	85 587,64	123 697,92
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	743 533,26	677 945,62
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	406 670,97	376 603,67
Emprunts et dettes financières divers	10 672,07	38,59
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	236,46	246,94
Dettes sociales	84 536,60	75 355,35
Dettes fiscales	95 219,96	84 878,84
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	14 786,69	20 990,57
TOTAL DETTES	612 122,75	558 113,96
Ecart de conversion Passif		
TOTAL PASSIF	1 355 656,01	1 236 059,58

SOFICO GESTION

CABINET ALEXANDRE BEGUE

**72 Avenue Maréchal Juin
64200 - BIARRITZ**

**Exercice en Euros.
Période du 01/07/2024 au 30/06/2025**

Annexe des comptes annuels

Edité le jeudi 30 octobre 2025

**SOFICO GESTION
2 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE
64140 LONS
Tel : 00000000**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 1 355 657 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 847 255 euros et dégageant un bénéfice de 85 588 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.
Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles de l'Autorité des Normes Comptables N° 2023-08 relatif au Plan Général Comptable, modifiant le règlement ANC 2014-03, approuvé par arrêté ministériel en date du 26 décembre 2023 et publié au journal officiel en date du 30 décembre 2023, ainsi qu'en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Etat des immobilisations

		Valeur brute début exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements, de recherche et de développement	Total			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total			
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel		11 570,00		
Installations générales, agencements, aménagements divers		2 310,00		
Matériel de transport		96 150,00		32 472,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	Total	110 030,00		32 472,00
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		596 434,00		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
	Total	596 434,00		
	Total général	706 464,00		32 472,00

		Diminutions		Valeur brute fin exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à poste	Cessions		
Frais d'étab., de rech. et de développ.	Total				
Autres immo. incorporelles	Total				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gén., agenc., aménag. des const.					
Inst. techn., mat. et outillage industriels				11 570,00	11 570,00
Inst. gén., agenc., aménag. divers				2 310,00	2 310,00
Matériel de transport			32 504,00	96 118,00	96 118,00
Mat. bureau et inform., mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	Total		32 504,00	109 998,00	109 998,00
Participations éval. par mises en équiv.					
Autres participations				596 434,00	596 434,00
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
	Total			596 434,00	596 434,00
	Total général		32 504,00	706 432,00	706 432,00

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant Début exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement	Total			
Autres immobilisations incorporelles	Total			
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gén., agenc., aménag. des const.				
Inst., mat. et outillage indus.	597,00	1 653,00		2 250,00
Inst. gén., agenc. aménag. divers	330,00	330,00		660,00
Matériel de transport	8 128,00	13 666,00	2 516,00	19 278,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total	9 055,00	15 649,00	2 516,00	22 188,00
Total général	9 055,00	15 649,00	2 516,00	22 188,00

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
					Dotations	Reprises
Frais d'étab., de rech. et dével.	Total					
Autres immo. incorporelles	Total					
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Inst. gén. agenc. aménag. const.						
Inst. techn. mat. et outill. indus.						
Inst. gén. agenc. aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau inform. mobilier						
Emb. réc. et divers						
Total						
Total général						

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net Début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net Fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations (Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)				

Etat des provisions

Réglementées	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Provisions pour reconst. gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour impl. à l'étranger avant le 1.1.92				
Provisions fiscales pour impl. à l'étranger après le 1.1.92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total				
Pour risques et charges	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc. et fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total				
Pour dépréciation	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	1 236,00		1 236,00	
Autres provisions pour dépréciation	10 537,00	9 855,00	10 537,00	9 855,00
Total	11 773,00	9 855,00	11 773,00	9 855,00
Total général	11 773,00	9 855,00	11 773,00	9 855,00
Dont dotations et reprises		Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	
D'exploitation			1 236,00	
Financières		9 855,00	10 537,00	
Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence: montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				

Etat des échéances des créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	482 198,00	482 198,00	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	5 701,00	5 701,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	35,00	35,00	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	3 030,00	3 030,00	
Total	490 964,00	490 964,00	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	499,00	499,00		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	406 172,00	97 051,00	266 691,00	42 430,00
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	236,00	236,00		
Personnel et comptes rattachés	42 087,00	42 087,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 450,00	42 450,00		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	93 684,00	93 684,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	1 536,00	1 536,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	10 672,00	10 672,00		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	14 787,00	14 787,00		
Total	612 123,00	303 002,00	266 691,00	42 430,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice	104 990,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	58 053,00			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	10 672,00			

Produits constatés d'avance

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		14 786,69
Produits financiers		0,00
Produits exceptionnels		0,00
Total		14 786,69

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

Détail des produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	14 786,69		
- Missions CAC	14 786,69		
Total	14 786,69	0,00	0,00

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements					
- Cumuls exercices antérieurs					
- Dotations de l'exercice					
Total					
Redevances payées					
- Cumuls exercices antérieurs					
- Exercice					
Total					
Redevances restant à payer					
- À un an au plus					
- Entre 1 et 5 ans					
- À plus de 5 ans					
Total					
Valeur résiduelle					
- A 1 an au plus					
- De 1 an à 5 ans					
- A plus de 5 ans					
Total					
Montant en charge exercice					

CABINET ALEXANDRE BÉGUÉ

**Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 200 000 euros
Siège social : 72 Avenue du Maréchal Juin
64200 BIARRITZ
525 328 886 RCS BAYONNE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 1^{er} DECEMBRE 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 Juin 2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2025 s'élevant à 85 587,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	85 587,64 euros
A titre de dividende global à l'Associé unique	20 000,00 euros
Soit 50,00 euros par part	
Le solde	65 587,64 euros

En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 503 533,26 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement immédiatement.

L'Associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} Janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (*contribuables célibataires, divorcés ou veufs*) ou 75 000 euros (*contribuables soumis à une imposition commune*). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 Juin 2022 :

140 000,00 euros, soit 350,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 140 000,00 euros

- Exercice clos le 30 Juin 2023 :

50 000,00 euros, soit 125,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

- Exercice clos le 30 Juin 2024 :

20 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

Signé par Alexandre BÉGUÉ
Le 1 déc. 2025

Signed with
Universign doc_B7Le
tx_AgOWoga4W9rE

AB